



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E131459

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2024

ÉDITÉ LE 20/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/2008
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 05/01/2023
3 000

Raison sociale : ARTDEA

49 RUE PAUL BERT
94400 VITRY-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Téléphone : 06 32 66 48 74

Fax :

Siret : 508 246 998 00035

Portable :

Code NACE : 4334Z

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 2116422

E-mail : olesea_rosu@yahoo.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
CHITIC ALEXEI GÉRANT

MAAF 194320147 G 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 194320147 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	04/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/05/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/09/2023
o Ventilation mécanique	05/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.